



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

Pour diffusion immédiate

N° 06-14-15

ADOPTION D'UN BUDGET DÉFICITAIRE DE 1,6 MILLION \$ ET HAUSSE DE LA TAXE SCOLAIRE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS

Gatineau, le 25 août 2014... Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Draveurs a adopté un budget déficitaire de 1,6 million \$ pour l'année 2014-2015 qui entraînera une hausse modérée du compte de taxe scolaire afin de protéger le plus possible le service à l'élève.

Rappelons que la commission scolaire avait réalisé des efforts budgétaires de 1,9 million \$ au printemps dernier dans la perspective d'adopter un budget équilibré. Des compressions additionnelles annoncées au mois de juillet dernier ont donc conduit à l'adoption par les élus scolaires d'un budget déficitaire totalisant 181 millions \$ de dépenses.

Depuis 2010-2011, la Commission scolaire des Draveurs a connu des compressions imposées par le gouvernement du Québec qui l'ont amenée à couper, l'an passé notamment, des postes chez les gestionnaires et le personnel équivalant à 1 million \$. La réduction forcée des autres dépenses non liées au service direct à l'élève se chiffrait également à 1,2 million \$. L'exercice de compressions budgétaires effectué en 2014-2015 aura permis de dégager les sommes supplémentaires précitées de 1,9 million \$. La commission scolaire connaît donc une autre vague de diminution des effectifs en plus d'une réduction de ses dépenses et une augmentation de certains autres revenus comme ceux visant l'autofinancement des cours d'été.

Dans l'impossibilité d'absorber davantage, à même ses frais administratifs, les compressions budgétaires auxquelles elle fait face, la Commission scolaire des Draveurs n'a d'autre choix que d'augmenter la taxe scolaire de 8 % en moyenne ce qui représente un montant de 45 \$ qui s'ajoutera à la facture 2014-2015 pour une propriété évaluée à 219 000 \$. Cette augmentation du compte de taxe scolaire n'apportera pourtant aucun revenu supplémentaire à la commission scolaire puisque le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport retire un montant équivalent à son financement.

Même avec ces efforts et cette augmentation de la taxe scolaire, la commission scolaire ne réussit pas à atteindre l'équilibre sans affecter le service à l'élève. Le budget pour l'année scolaire 2014-2015 comporte entre autres des réductions de l'ordre de 1,8 million \$ dans certaines mesures notamment celles touchant les services de garde et l'adaptation scolaire.

« En sus de sa situation financière difficile, la Commission scolaire des Draveurs est placée devant des défis importants, soit ceux de la croissance démographique et des choix complexes qui peuvent s'en suivre dont la répartition de la clientèle sur le territoire et la construction de nouvelles écoles. Le conseil des commissaires est très préoccupé par la situation actuelle et devra trouver un équilibre budgétaire entre les coûts liés à cette croissance et l'offre de services à offrir aux 17 560 élèves attendus cette année » mentionne le président, M. Julien Croteau.

Forte de la compétence et de l'engagement de plus de 2 600 employés qui assurent et maintiennent des services éducatifs de qualité dans un contexte budgétaire difficile, la Commission scolaire des Draveurs compte 24 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.

-30-

SOURCE : Direction générale
819 663-9221, poste 12121